

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 01 AVRIL 2019

Convocations faites le
26/03/2019
Délibérations affichées le
18/04/2019

N° Délib : 11/2019

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE

L'an deux mil dix-neuf, le 01 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : *Mmes ROSSI Catherine - SIMANSKI Yolande - Mrs DEMANGE Michel -GREGOIRE Hubert - KREITER Pascal - ROUYER Gilbert*

Etaient absents excusés : *Mme REMO Catherine -Mrs PELLETIER Ismérie et SERGENT Nicolas.*

Pouvoir : Mr SERGENT Nicolas donne pouvoir à Mme SIMANSKI Yolande

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Pascal KREITER*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après en avoir délibéré et approuvé le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2019 pour la commune comme suit :

INVESTISSEMENT	€
Dépenses	83.279,50
Recettes	83.279,50
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	262.358,95
Recettes	262.358,95

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT	€
Dépenses	83.279,50 € (dont 1.000,00 € de RAR)
Recettes	83.279,50 € (dont 1.000,00 € de RAR)
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	262.358,95 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	262.358,95 € (dont 0,00 € de RAR)

Pour extrait certifié conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD